

\_Lettera\_N\_3687

Al (conte) Louis-Antoine Colle

\*Turin, 30 juillet [18]82

Mon très cher et très bon Ami,

J'ai bien des choses à vous dire dans cette lettre.

J'ai rectifié votre bonne lettre du 19 de ce mois qui contenait 20 fs. offerts par 5 le domestique d'un de vos amis malade. Nous avons prié avec nos enfant[s] afin d'obtenir pour lui une bonne santé.

J'ai aussi rectifié la somme de fs. 50 de [la] part de Mr l'abbé Payan [é]merveillé de la Biographie de notre toujours cher Louis. Je lui écrirai une lettre pour le remercier.

Pour répondre aux 130 fs. envoyés pour le Sacré Cœur il me faut quelques détails: le jour peu près, e[t] si la somme a été envoyée à Turin ou à Rome. Alors je serai à même de vous donner des renseignements exacts.

Venons maintenant à l'affaire plus importante du bref et du titre nobiliaire. Ce Bref est un document très précieux pour vous, votre famille et pour l'histoire de l'Eglise. Vous le verrez. Mais chez nous en Italie on [ne] peut pas légalement ni porter de[s] décorations, ni prendre des titres sans l'autorisation du gouvernement. Mais vous êtes Avocat, vous savez ce qu'on doit faire en France. Je désire seulement qu'un document de cette façon soit consigné avec convenance et ensuite publié par les journaux. |

Je suis très content que votre santé et la santé de Madame soit bonne et je prie le bon Dieu [de] vous conserver en très bonne santé bien longtemps.

Dans le courant du mois d'août je devrai recourir à votre charité pour une affaire, mais je vous écrirai à son temps avec toute confiance.

Que Dieu soit avec vous et avec Madame et veuillez prier bien pour ce pauvre qui vous sera à jamais comme fils en J. Ch.

Humble serviteur

Ab. Jean Bosco